

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

réclamation : contact@mupras.com

prise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

S : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° M21- 0034571

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 149.16 Société : 86.298

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MAKBoul Mostafa

Date de naissance :

4/11/59

Adresse :

MOY. 151 YACOUB EL GuNSOUR  
Appt 10 - ETG 4 - CASA

Tél. : 0661417304

Total des frais engagés : 1232,40 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Dr EL KARDI Mohamed  
Médecin Psychiatre

: Clinique Villa des Lilas  
Angle rue Anfa Club et rue des Platanes  
Casablanca  
Tél. : +212 522 774 170 • Fax : +212 522 051 520

Cachet du médecin :

Date de consultation : 21/01/2021

Nom et prénom du malade : M. MKBoul El GuNSOUR Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/03/2011	SP 350	1	350	Dr TARDI Moham Psychiatre Ville de Clermont-Ferrand Signature : Dr TARDI Moham Date : 21/03/2011

Cachet du Pharmacien  
ou du Fournisseur

## **EXÉCUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE bis, Rue Ibnou Major - Casablanca Tél.: 0522 34 81 10	21-08-29	882100

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'IRM.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		Coefficient DES TRAVAUX
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'

Casablanca, le

21/08/17

MOKBML M'haw

156 20XR  
Ranitidine

PPV:156DH20  
CODE No.: HP/DRUGS/MNB/95/2

Dr EL KARDI Mohamed  
Médecin Psychiatre  
Clinique Villa des Lilas  
Angle rue Anfa Clubs et rue des Plate formes  
Casablanca  
Tél.: +212 522 774 170 - Fax: +212 522 774 170

PPV:156DH20  
CODE No.: HP/DRUGS/MNB/95/2

205,00 x 2  
Diphtheria

PPV:156DH20  
CODE No.: HP/DRUGS/MNB/95/2

Dr EL KARDI Mohamed  
Médecin Psychiatre  
Clinique Villa des Lilas  
Angle rue Anfa Clubs et rue des Plate formes  
Casablanca  
Tél.: +212 522 774 170 - Fax: +212 522 774 170

80,00 x 2  
Safad

PPV:156DH20  
CODE No.: HP/DRUGS/MNB/95/2

Dr EL KARDI Mohamed  
Médecin Psychiatre  
Clinique Villa des Lilas  
Angle rue Anfa Clubs et rue des Plate formes  
Casablanca  
Tél.: +212 522 774 170 - Fax: +212 522 774 170

882,40  
Monsieur  
10/10/17

Dr EL KARDI Mohamed  
Médecin Psychiatre  
Clinique Villa des Lilas  
Angle rue Anfa Clubs et rue des Plate formes  
Casablanca  
Tél.: +212 522 774 170 - Fax: +212 522 774 170

قرصا 30

LOT : 006  
PER : NOV 2022  
PPV : 205 DH 00

قرصا 30

LOT : 006  
PER : NOV 2022  
PPV : 205 DH 00

Comprimés pelliculés

LOT : KE00951  
PER : MAI 2022  
PPV : 80 DH 00

30 Comprimés pelliculés

LOT : KE00910  
PER : DEC 2022  
PPV : 80 DH 00

C